

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 9 octobre 2012

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24 et 25 septembre 2012

2012 V. 158 Vœu relatif à l'amélioration du service Vélib'.

**Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil municipal**

Considérant l'incontestable succès de Vélib' et ses nombreuses retombées positives pour la vie du 20e arrondissement ;

Considérant les difficultés observées en matière de régulation de certaines stations du 20e arrondissement, en particulier une trentaine de stations situées sur les hauteurs, et ce malgré la mise en place du dispositif "vélib+" (minutes supplémentaires d'utilisation gratuite) ;

Considérant le succès grandissant des "vélos à assistance électrique", soutenu par la Ville de Paris via une subvention à l'achat ;

Considérant que l'assistance électrique d'un vélo est à la fois énergétiquement sobre et très efficace pour effacer les efforts à fournir dans les côtes ;

Considérant qu'elle inciterait davantage d'usagers à utiliser Vélib' pour atteindre les stations en hauteurs du 20e arrondissement ;

Considérant que la mairie du 20e s'est déjà équipée d'un vélo électrique qui permet effectivement à son personnel de circuler efficacement dans tout l'arrondissement malgré ses fortes pentes ;

Considérant par ailleurs que la Ville de Paris a demandé à JC Decaux de lancer une étude de faisabilité pour l'introduction de Vélib' à assistance électrique ;

Sur proposition de Denis BAUPIN, Fabienne GIBOUDEAUX, Michel CHARZAT, Katia LOPEZ et des élu(e)s du groupe "Europe Ecologie - Les Verts et apparentés",

Emet le vœu :

- que la Ville de Paris réalise un bilan de la situation des stations Vélib' afin d'améliorer leur régulation dans le 20e arrondissement ;

- que la Ville de Paris fasse connaître au Conseil du 20e arrondissement les résultats de l'étude de faisabilité pour l'introduction de Vélib' à assistance électrique, quand ceux-ci seront disponibles.